

## Contrat de garde : Balade pour qui ?

Le contrat de garde est signé entre le propriétaire de l'animal et la personne en charge de la garde.  
Les engagements sont effectifs durant toute la durée de la garde.

### Propriétaire de l'animal

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

E-mail : .....

### Personne en charge de la garde

NOM : ..... LE GOFF.....JEAN JACQUES....:

.....

Adresse :

17, rue jean dorval.....

Code postal :.29520 Ville : .Chateauneuf du Faou.....

Téléphone : ..... Portable :

.....06.51.16.12.54.....

E-mail :

..jjlegoff@laposte.net.....

.....

**Entre le propriétaire de l'animal et la personne en charge de la garde désignés ci-dessus, il a été convenu et arrêté ce qui suit :**

Le propriétaire confie la garde de l'animal désigné ci-dessous, à la personne en charge de la garde, aux conditions stipulées par le présent contrat.

L'animal sera gardé :

au domicile du propriétaire

autre lieu (indiquez l'adresse) .....

### Vétérinaire habituel :

NOM : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

### Personne à contacter en cas de problème : (autre que le propriétaire de l'animal)

NOM : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

### ANIMAL A GARDER

chien  chat  autre (à préciser) .....

Nom de l'animal : ..... Race : .....

Mâle  Femelle  Castré  Stérilisé

Tatouage N°: .....  oreille  cuisse

Puce électronique N°: .....

Age : ..... Poids : .....

petite taille  taille moyenne  grande taille

### Nourriture

La nourriture est fournie par :

le propriétaire de l'animal

la personne en charge de la garde

Que mange-t-il ? .....

Nombre de repas par jour : ..... A quelle heure : .....

### En cas de visite à domicile :

Nombre de clefs confiées .....

Fréquence des visites : .....

Jours et heures de préférence : .....

### Services annexes :

aérer le logement

arroser les plantes

relever le courrier

### PERIODE DE GARDE

La garde s'effectue du : ..... au : .....

Soit : ..... jours

### CONDITIONS GENERALES

La personne en charge de la garde ne pourra être tenu pour responsable en cas de fugue des animaux, ni des dégâts que pourraient occasionner les animaux en cas de fugue ou de détérioration de leur lieu de garde.

Les carnets de santé devront être laissés à disposition de l'intervenant.

**Tarifs demandés : 30 euros pour 2 passages quotidiens**

**Frais de déplacements (au-delà de la commune de Chateauneuf du Faou) : 0.4 euros X ..... km = .....**

Fait en double exemplaires à ..... Le .....

Lu et approuvé

Signature du propriétaire de l'animal

Lu et approuvé

Signature de la personne en charge de l'animal